

Relations avec les citoyens

CONDITION FÉMININE

FRANCISATION

IMMIGRATION

PETITE ENFANCE

SERVICES AUX CITOYENS

Les projets de loi

Le ministre responsable de la Laïcité a présenté le **projet de loi n° 9, Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec**⁷². Le projet de loi touche notamment aux centres de la petite enfance (CPE), aux garderies subventionnées et aux établissements d'enseignement privés subventionnés en les assujettissant aux principes de la laïcité de l'État. Il exige que les personnes qui reçoivent un service de l'un de ces établissements aient le visage découvert et que celles qui en délivrent ne portent pas de signes religieux. Un droit acquis pour ces dernières est prévu sous certaines conditions. Il interdit aussi à ces établissements la pratique religieuse dans un lieu sous leur autorité, une offre alimentaire fondée exclusivement sur un précepte religieux ou une tradition ainsi que la représentation d'un signe religieux dans le cadre de leurs communications. De plus, un agrément ne peut être accordé à un établissement d'enseignement dont la prestation de services éducatifs ou la sélection des élèves et du personnel sont fondées sur des normes, préceptes ou critères religieux. Le projet de loi renforce par ailleurs l'encadrement des demandes d'accommodements religieux dans les secteurs public et privé. Il édicte aussi la *Loi favorisant la neutralité religieuse notamment dans l'espace public*, qui interdit l'utilisation de voies ou de parcs publics pour une pratique religieuse collective, telle une prière, sans autorisation du conseil municipal. Enfin, la pièce législative prévoit que «nul ne peut interdire, limiter, entraver ou troubler une pratique religieuse au sein d'un lieu de culte ni entraver l'accès à ce lieu⁷³».

Projet de loi n° 9

PRÉSENTATION

27 novembre 2025

DERNIÈRE ÉTAPE FRANCHIE

Présentation

Échos médiatiques

François Carabin, «[Québec veut encore élargir sa définition de la laïcité](#)», *Le Devoir*, 27 novembre 2025.

⁷² Ce projet de loi fait suite au rapport *Pour une laïcité québécoise encore plus cohérente: bilan et perspectives*, publié en août 2025 par le Comité d'étude sur le respect des principes de la *Loi sur la laïcité de l'État* et sur les influences religieuses, coprésidé par Christiane Pelchat et Guillaume Rousseau.

⁷³ Projet de loi n° 9, *Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec*, notes explicatives.

Coups d'œil parlementaires | Relations avec les citoyens

La ministre de la Famille a présenté le **projet de loi n° 12**, *Loi instituant la prestation de services de garde éducatifs à l'enfance par les personnes reconnues à titre de responsables d'un service de garde éducatif en communauté*. Il vise à introduire un nouveau mode de prestation de services de garde, soit celui en communauté, et à établir les règles et conditions pour qu'une personne puisse être responsable d'un service de garde éducatif dans un emplacement autre qu'une résidence privée. Il octroie également aux bureaux coordonnateurs différents pouvoirs, notamment de reconnaissance, de coordination et de sanction, à l'endroit de ces services de garde⁷⁴.

Le ministre de la Justice a présenté à l'Assemblée nationale le **projet de loi n° 10**, *Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques abusives de revente de billets et de renouvellement d'abonnements en ligne*. Il vise entre autres à modifier la *Loi sur la protection du consommateur* de manière à obliger quiconque exploite une plateforme numérique de revente de billets à informer le consommateur qui y accède qu'il s'agit d'une plateforme de revente et que des billets peuvent être disponibles à un prix inférieur auprès du vendeur autorisé par le producteur⁷⁵. Le projet de loi prévoit que nul ne peut revendre un billet de spectacle sans avoir préalablement fourni certains renseignements au consommateur, dont la place ou le siège du billet et le nom du dernier propriétaire du billet⁷⁶.

Le projet de loi propose également de modifier la *Loi sur la protection du consommateur* de manière à faciliter le désabonnement aux contrats en ligne, par exemple à une plateforme offrant un service de visionnement en ligne. Dans le cadre de ces contrats à exécution successive, le commerçant doit notamment mettre à la disposition du consommateur «un bouton accessible en ligne et facilement repérable lui permettant d'exercer aisément ce droit de résiliation⁷⁷».

Le député d'Hochelaga-Maisonneuve a quant à lui présenté le **projet de loi n° 195**, *Loi limitant le recours aux services d'une agence de placement de personnel et à de la main-d'œuvre indépendante dans le secteur des services de garde éducatifs à l'enfance*.

Projet de loi n° 12

PRÉSENTATION

11 décembre 2025

DERNIÈRE ÉTAPE FRANCHIE

Présentation

Projet de loi n° 10

PRÉSENTATION

2 décembre 2025

DERNIÈRE ÉTAPE FRANCHIE

Présentation

Projet de loi n° 195

PRÉSENTATION

3 décembre 2025

DERNIÈRE ÉTAPE FRANCHIE

Présentation

⁷⁴ Projet de loi n° 12, *Loi instituant la prestation de services de garde éducatifs à l'enfance par les personnes reconnues à titre de responsables d'un service de garde éducatif en communauté*, notes explicatives.

⁷⁵ Projet de loi n° 10, *Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques abusives de revente de billets et de renouvellement d'abonnements en ligne*, art. 6 (art. 236.01).

⁷⁶ *Ibid.*, art. 7.

⁷⁷ *Ibid.*, art. 4 (art. 187.28).

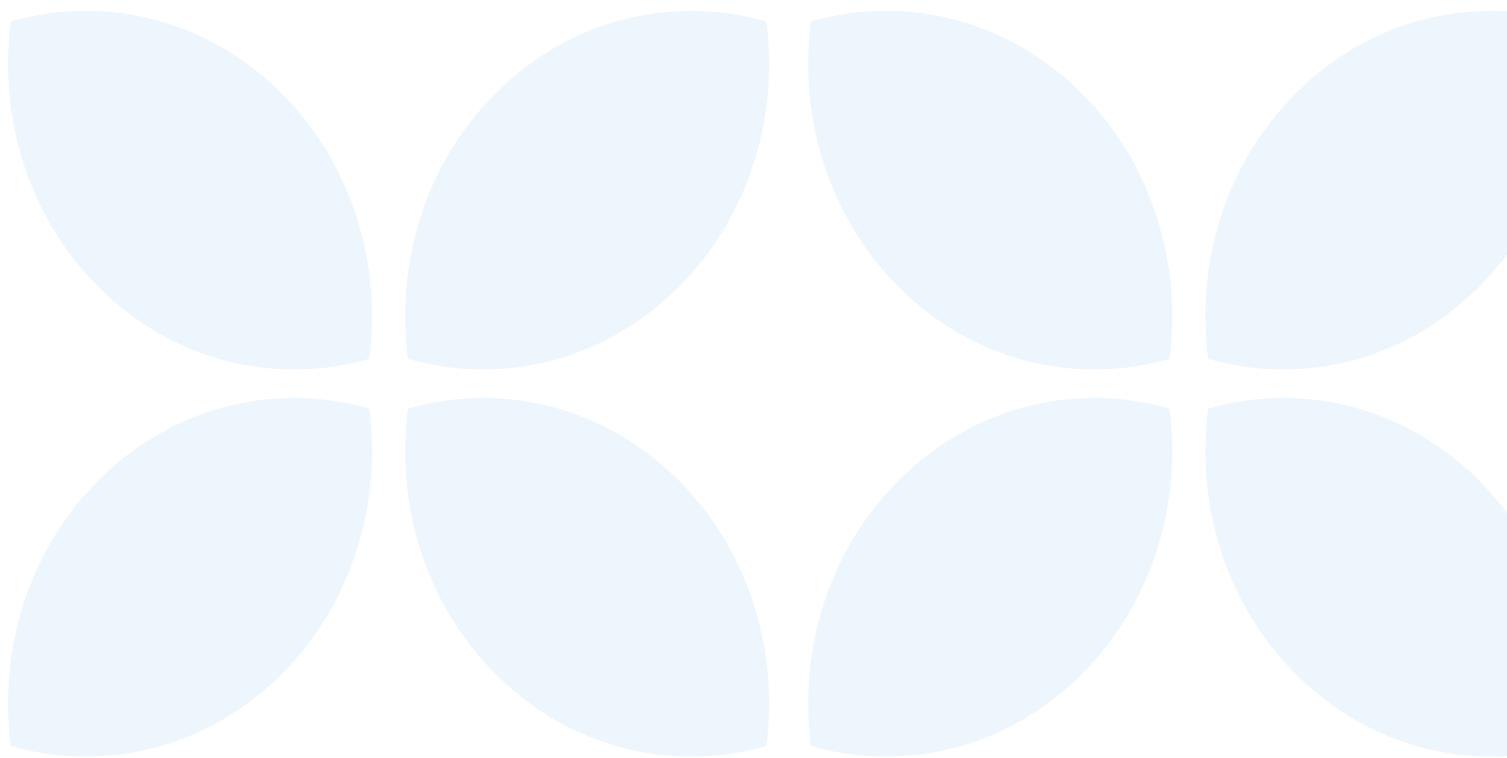
Les autres mandats

En vertu de l'article 146 du *Règlement de l'Assemblée nationale*, la Commission des relations avec les citoyens a reçu le mandat d'organiser une consultation générale comprenant une consultation en ligne et des auditions publiques sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029*. Depuis 2004, la *Loi sur l'immigration au Québec* prévoit que le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration propose périodiquement au gouvernement des orientations pluriannuelles en matière d'immigration. Ces orientations présentent notamment la composition de l'immigration et le nombre de personnes admises pour la période visée. Elles sont déposées à l'Assemblée nationale afin de faire l'objet d'une consultation générale en commission parlementaire. Une fois la planification pluriannuelle terminée, le ministre dépose annuellement un plan d'immigration à l'Assemblée nationale⁷⁸.

Les auditions se sont déroulées du 1^{er} au 30 octobre 2025. Au total, la Commission a reçu 140 mémoires, 26 commentaires, en plus d'obtenir les réponses de 979 personnes au questionnaire en ligne. Pour la première fois, l'immigration temporaire a été considérée dans la planification de l'immigration.

88

Nombre de témoignages entendus lors des auditions publiques.



⁷⁸ *Loi sur l'immigration au Québec*, RLRQ, c. I-0.2.1., art. 3-5.

Coups d'œil parlementaires | Relations avec les citoyens

Au terme des consultations, la Commission s'est réunie en séance de travail afin de déterminer ses observations et recommandations. Le [rapport de la Commission](#) présente une synthèse des consultations ainsi que les 25 observations et 15 recommandations formulées par la Commission.

Le 25 novembre 2025, une [interpellation](#) a été faite par la députée de Robert-Baldwin à la ministre responsable de la Condition féminine. La demande portait sur les engagements du gouvernement concernant la protection des femmes.

Motions présentées à l'Assemblée nationale

Le 9 octobre 2025, les parlementaires ont adopté une [motion sans préavis](#) pour souligner la tenue de la Marche mondiale des femmes. Plusieurs milliers de personnes ont participé à cette marche qui avait lieu à Québec le 18 octobre 2025 sous le thème « Encore en marche pour transformer le monde ».

Le 13 novembre 2025, une [motion sans préavis](#) a également été adoptée afin que l'Assemblée nationale approuve la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme de l'Organisation des États américains, dite [Convention de Belém do Pará](#). Cette motion s'inscrit dans le contexte de la démarche de ratification, par le Canada, de cette convention.

Échos médiatiques

Lisa-Marie Gervais, « [Les consultations sur l'immigration commenceront le 1^{er} octobre](#) », *Le Devoir*, 19 septembre 2025.

Hugo Pilon-Larose, « [Québec prévoit accueillir 45 000 immigrants permanents par année](#) », *La Presse*, 6 novembre 2025.

Échos médiatiques

La Presse Canadienne, « [Trente ans après “Du pain et des roses”, des milliers de femmes marchent à Québec](#) », *Radio-Canada*, 18 octobre 2025.

Des pétitions présentées à l'Assemblée nationale

Lorsqu'une pétition est présentée à l'Assemblée nationale, le gouvernement doit y répondre par écrit dans les 30 jours suivant sa transmission par le secrétaire général de l'Assemblée au leader du gouvernement. Si l'Assemblée ne tient pas séance à l'expiration du délai, la réponse est déposée au plus tard à la troisième séance suivant la reprise des travaux.



Pétition

- [Conversion des garderies non subventionnées en garderies subventionnées](#)
● PRÉSENTATION 2 octobre 2025
● RÉPONSE DU GOUVERNEMENT 25 novembre 2025
● [Octroi de l'assurance maladie aux ressortissants de Gaza titulaires d'un visa de résidence temporaire et résidant au Québec](#)
● PRÉSENTATION 21 octobre 2025
● RÉPONSE DU GOUVERNEMENT 25 novembre 2025
● [Amélioration de l'accès au regroupement familial](#)
● PRÉSENTATION 5 novembre 2025
● RÉPONSE DU GOUVERNEMENT Pas déposée à ce jour
● [Augmentation des investissements et création d'initiatives pour la lutte contre le racisme au Québec](#)
● PRÉSENTATION 5 novembre 2025
● RÉPONSE DU GOUVERNEMENT 2 décembre 2025
● [Mise en place de mesures pour contrer les risques liés à la consommation de drogues chez les jeunes](#)
● PRÉSENTATION 26 novembre 2025
● RÉPONSE DU GOUVERNEMENT Pas déposée à ce jour
● [Demande visant l'accélération des demandes du Programme des investisseurs du Québec](#)
● PRÉSENTATION 26 novembre 2025
● RÉPONSE DU GOUVERNEMENT Pas déposée à ce jour
● [Maintien du Programme de l'expérience québécoise](#)
● PRÉSENTATION 3 décembre 2025
● RÉPONSE DU GOUVERNEMENT Pas déposée à ce jour

Rapports de personnes désignées par l'Assemblée

Dans son [rapport annuel d'activités 2024-2025](#), déposé à l'Assemblée en octobre 2025, le Protecteur du citoyen consacre une section substantielle à la qualité des services délivrés par l'administration publique. À la suite d'interventions et d'enquêtes auprès de 64 organisations, il relève des problèmes d'accès aux services et à l'information donnés aux différentes clientèles, de fonctionnements administratifs en vase clos et de rigidité face aux cas d'exception. De plus, le Protecteur du citoyen soulève des retards dans l'implantation de l'Opération haute vitesse. Déployée par le gouvernement en 2021, elle visait à offrir l'Internet haute vitesse à l'ensemble des foyers québécois d'ici le 30 septembre 2022. À la suite des recommandations du Protecteur du citoyen, le Secrétariat à l'Internet haute vitesse et aux projets spéciaux de connectivité a mis en œuvre des solutions pour réduire ses délais et simplifier les démarches pour les citoyens. Le rapport souligne par ailleurs de nouveaux problèmes dans la transition technologique de SAAQclic, qui ont généré plusieurs plaintes, toutefois en moins grand nombre que l'année précédente. Enfin, il est question des interventions du Protecteur du citoyen pour amener la Direction générale de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (DGIVAC) à opérer en douceur la transition de son régime d'indemnisation afin de limiter les effets préjudiciables à la population concernée⁷⁹.

Dans son rapport pour l'année 2025-2026, le Vérificateur général du Québec consacre un [chapitre aux étudiants étrangers au collégial et à l'université](#). Il constate que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) ont déployé plusieurs mesures pour attirer des étudiants internationaux, mais sans effectuer une évaluation et un suivi adéquats. Par la suite, des quotas par établissement ont été recommandés, mais certains facteurs n'ont pas été suffisamment pris en compte et les données utilisées souffraient de lacunes en termes de qualité. Il note également des inefficiencies et un suivi insuffisant dans les processus entourant la délivrance des certificats d'acceptation du Québec. Le Vérificateur général soumet quatre recommandations, auxquelles ont adhéré les entités concernées⁸⁰.

Échos médiatiques

Isabelle Porter, « [SAAQclic continue de générer bien des plaintes, constate le Protecteur du citoyen](#) », *Le Devoir*, 2 octobre 2025.

⁷⁹ Protecteur du citoyen, *Rapport annuel d'activités 2024-2025: services publics du Québec - Enquêtes, constats et recommandations*, 2025, p. 15-33.

⁸⁰ Vérificateur général du Québec, *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2025-2026, chapitre 4: « Étudiants étrangers au collégial et à l'université »*, novembre 2025, p. 154-215.

Coups d'œil parlementaires | Relations avec les citoyens

Le Commissaire à la langue française a quant à lui déposé plusieurs publications concernant l'immigration au courant de l'automne 2025. Il a déposé un [mémoire](#) dans le cadre de la consultation générale sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029. Il y propose 11 recommandations. Le mémoire soutient l'importance d'accroître le nombre de personnes ayant une bonne connaissance du français à l'arrivée, d'arrimer la planification de l'immigration avec une véritable politique d'intégration et de tenir compte du contexte précaire du français au Québec dans les programmes d'immigration sous responsabilité fédérale⁸¹.

Par ailleurs, le Commissaire a publié un [rapport](#) portant sur le recrutement d'étudiants internationaux par les établissements d'enseignement francophones, qui comprend aussi 11 recommandations, en vue d'améliorer l'intégration en français de ces personnes. Il préconise de renforcer de façon cohérente les liens avec l'Afrique francophone, de favoriser une répartition des étudiants internationaux plus favorable au français, de miser sur un système d'accueil et d'intégration en français et de réviser les politiques d'immigration visant les étudiants et diplômés⁸².

Un autre [rapport](#), paru en novembre 2025, présente les recommandations du Commissaire pour la Politique nationale sur l'intégration à la nation québécoise et à la culture commune, en vertu des exigences de la nouvelle [Loi sur l'intégration à la nation québécoise](#). Il s'appuie sur deux études, également publiées en novembre⁸³. Dans ses enquêtes, le Commissaire constate que les jeunes issus de l'immigration utilisent moins le français et ont des attitudes moins favorables à son égard que les autres groupes. Plusieurs milieux, particulièrement dans les zones à plus forte concentration de l'immigration, sont marqués par un manque de mixité et, ce faisant, de liens significatifs entre les personnes issues de l'immigration et celles qui ne le sont pas. Le Commissaire formule trois objectifs qui devraient se retrouver au cœur de la politique sur l'intégration: faire de l'intégration une priorité pour tous les acteurs, accroître la mixité dans les milieux de vie et mieux encadrer les contacts interculturels⁸⁴.

Échos médiatiques

Hugo Pilon-Larose,
«[Un “parcours d’intégration obligatoire” pour les immigrants?](#)», *La Presse*,
12 novembre 2025.

⁸¹ Commissaire à la langue française, *Consultation publique sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029: mémoire du Commissaire à la langue française*, 2025.

⁸² *Id.*, *Les étudiants internationaux et le français: bâtir pour durer*, 2025.

⁸³ *Id.*, [Les représentations linguistiques et identitaires des jeunes issus de l'immigration](#), 2025; [La mixité dans les milieux de vie selon le groupe linguistique et la génération d'immigration](#), 2025.

⁸⁴ *Id.*, [Intégration à la nation québécoise: de la rencontre à l'adhésion](#), 2025.

Avancement des projets de loi à la Commission des relations avec les citoyens

Avant d'être adoptés, puis sanctionnés, la plupart des projets de loi sont étudiés par l'une des neuf commissions parlementaires sectorielles. Autant l'étape des consultations que l'étude détaillée se déroulent généralement dans l'une de ces commissions. Le tableau suivant présente l'avancement des projets de loi étudiés par la Commission des relations avec les citoyens au cours de la période de travaux de l'automne 2025.



Projet de loi n° 9

Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec



Légende: Étape franchie En cours